

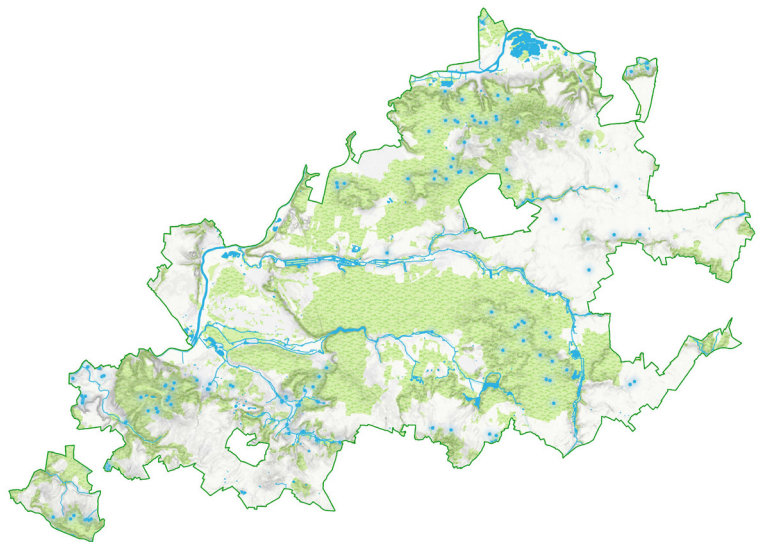
Réseau hydrographique et milieux humides

De nombreux cours d'eau (Oise, Nonette et ses affluents, Thève, Ysieux, petits rus) arrosent le territoire du Parc naturel régional. Ce **réseau hydrographique** a été en grande partie **aménagé ou détourné** au cours des siècles (écluses, moulins, cressonnières, plans d'eau d'ornement, étangs, etc.).

À ce réseau, sont liés ou s'ajoutent des **milieux humides variés** : **tourbières** et **fonds de vallées humides**, **marais**, **prairies humides**, **anciennes gravières**, **mares forestières**, de villages et de prairies, **plans d'eau et étangs** ainsi que leurs milieux associés (roselières, etc.).



Localisation des cours d'eau, plans d'eau et mares sur le territoire du PNR



32% des espèces exceptionnelles du PNR

Des enjeux écologiques majeurs

Sur le territoire du Parc naturel régional, ces milieux occupent une superficie relativement faible mais concentrent de **forts enjeux**. En plus d'accueillir des **espèces exceptionnelles**, ils assurent également des **services écologiques** majeurs, tels que :

- la **régulation du débit des rivières**, diminuant ainsi les risques d'inondations (les zones humides absorbent les excédents d'eau),
- la **préservation de la qualité des eaux** : les végétaux des berges ou des marais dépolluent l'eau en consommant une partie des nitrates.

La faune et la flore

Ces écosystèmes aquatiques ou humides, formant ce que l'on nomme la **Trame bleue**, sont des milieux **uniques et irremplaçables**, d'une **extraordinaire biodiversité**, assurant la survie de nombreux êtres vivants. Parmi les espèces remarquables et/ou protégées liées aux zones humides, recensées sur le territoire, on trouve :

- des **végétaux** : Millepertuis des marais, Laïche de maire, Scabieuse des prés, Grande douve, Euphorbe des marais, Genêt des anglais, etc.
- des **poissons** : Anguille ou Loche de rivière,
- des **amphibiens** : Triton crêté, Alyte accoucheur, et autres amphibiens,
- des **insectes** : Agrion de Mercure (libellule), Miroir, Nacré de la Sanguisorbe, Noctuelle de l'Aulne et Double-zéro (papillons), etc.
- des **escargots** : Vertigo de Des Moulins, etc.
- des **oiseaux** hivernants ou nicheurs : Bergeronnette des ruisseaux, Martin-pêcheur, etc.



Iris des marais



Agrion de Mercure



Laïche de maire



Vertigo de Des Moulins



Millepertuis des marais



Martin-pêcheur

© Photos : JL. Hercent



© PNR OPF

Des milieux fragiles

Les **menaces** qui pèsent sur ces milieux sont **importantes** que ce soit à l'échelle du territoire du Parc naturel régional mais aussi régionale ou nationale.

Les **deux tiers** d'entre eux ont **disparu** en France en moins d'un siècle. De nombreuses mares, fossés ou petits étangs ont été comblés, les marais et les prairies humides ont été massivement **drainés et asséchés**, les berges des cours d'eau ont été **artificialisées**. De plus, les zones humides sont, pour certaines, **polluées par des déchets** ou bien par des produits chimiques.

A cette **raréfaction et dégradation** des milieux aquatiques, s'ajoute un **morcellement des habitats**. Le **dérèglement climatique** n'est pas non plus étranger au phénomène d'assèchement des milieux humides.

Mesures de protection

Les milieux aquatiques et humides et leur biodiversité font l'objet de **mesures de reconnaissance et de protection** régionales, nationales ou européennes (ZNIEFF, sites Natura 2000, Sites d'Intérêt écologique, Espaces naturels sensibles). Des **inventaires** y sont régulièrement menés afin d'améliorer l'état des connaissances et assurer le **suivi des espèces**.

Des **chantiers nature** menés en partenariat avec les collectivités, les propriétaires des sites et les partenaires du Parc naturel régional (ONF, SITRARIVE, SISN, SIABY, Agence de l'Eau, etc.) sont organisés pour entretenir ces milieux : restauration de mares de village ou forestières, test de désenvasement des étangs de Comelles, etc.



Pour aller plus loin

www.parc-oise-paysdefrance.fr et <https://biodiv.parc-oise-paysdefrance.fr/>
Exposition «Milieux naturels du Parc naturel régional Oise-Pays de France»